

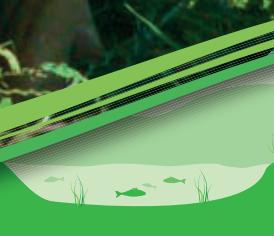


Luttez contre les myiases à Wohlfahrtia magnifica



Association
Régionale Ovine
Nouvelle-Aquitaine
(ARO NA)

Pôle Santé animale
Alliance
Vétérinaires et laboratoire de l'Alliance Pastorale



Recommandations pour la maîtrise des myiases à *Wohlfahrtia*



1 Maladie

Maladie due aux **larves** de la mouche *Wohlfahrtia magnifica*, qui se développe par temps chaud et sec.

Ces larves sont déposées directement sur les animaux par la mouche adulte. Celle-ci est attirée par tout écoulement de liquides physiologiques (sang, sérosité, sécrétions vulvaires), ce qui explique les principales localisations des lésions : **vulve, nombril, plaies de bouclage ou d'écornage**.

Les larves sont tassées les unes contre les autres et **s'enfoncent profondément dans les tissus**.



crédit photo : CDAAS de la Haute-Vienne

2 Traitement

Les **antiparasitaires externes**, habituellement indiqués contre les myiases, **sont efficaces aux doses normales d'emploi, à condition d'entrer en contact avec les larves**. En effet, compte tenu de leur disposition dans les lésions, seules les larves du dessus sont touchées par le produit. Pour une bonne efficacité du traitement, il faut donc :

1 **Retirer les premières larves à la pince** (éviter le curetage qui abîme les chairs, et ne pas laisser au sol de larves vivantes, non traitées, au risque de favoriser la poursuite du cycle de développement de la mouche).

2 **Appliquer la dose de produit préconisée** par le protocole d'emploi, directement sur la lésion et les larves.
Si possible utiliser une famille différente de celle utilisée en prévention : PHOXIME (SEBACIL®)

Le lendemain,

Vérifier la disparition de toutes les larves mortes au fond des blessures et cavités creusées. Si nécessaire, **extraire manuellement, à la pince, les larves mortes restantes** pour éviter les surinfections (avec rentrée conseillée des animaux).

Appliquer une préparation favorisant l'hygiène et l'évolution favorable de la plaie : Antiseptiques et cicatrisants disponibles sous de multiples formes.

3

Prévention

A la sortie des animaux et début mai au plus tard, et pour une protection devant être maintenue jusqu'à **fin octobre** selon les conditions climatiques, la prévention passe par l'application **d'un protocole complet** :

a. Maitrise des facteurs de risque

Rentrer ou protéger les animaux présentant des facteurs de risque à la période d'activité des mouches :

- ⇒ Chaleurs
- ⇒ Mises bas : risques sur les mères au niveau vulvaire et sur les veaux au niveau du nombril et de la boucle
- ⇒ Bouclage et écornage : utilisation de pommades désinfectantes et cicatrisantes sur les boucles et les plaies d'écornage

Vulve de génisse infestée de larves



crédit photo : élevage bovin de la Vienne

En fonction de la conduite d'élevage, chaque exploitation a des besoins particuliers.

Votre vétérinaire pourra vous aider à déterminer le protocole le plus adapté à votre situation.

3

b. Protection corporelle

Antiparasitaire externe ou insectifuge naturel pour protection corporelle :

sortie

mi-juin à fin juin

fin octobre

Destruction des premières générations

Protection et diminution des attaques

ANTIPARASITAIRE EXTERNE Deltaméthrine Pour On

Dose : de 100 mg/animal à 112,5 mg/100 kg (maximum 563 mg/animal)
Fréquence : toutes les 4 semaines
BUTOX® - DELTANIL® - VERSATRINE® - SPOTINOR® - BUTOX® 50/MILLE ASPERSION

ANTIPARASITAIRE EXTERNE ou REPULSIF = OXYLIS

OXYLIS : 40-50 ml par bovin
Application en spray sur les zones de localisation préférentielle des parasites.
Fréquence : toutes les 3 semaines

ANTIPARASITAIRE EXTERNE (mères) OXYLIS (veaux)

Lors de mise-bas à cette saison appliquer un antiparasitaire externe sur les mères et un répulsif sur les veaux (en insistant au niveau abdominal autour du nombril).

PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

pour l'utilisateur :

- ⇒ Port de gants, d'un masque,
- ⇒ Utilisation par pulvérisation et des pétilluves dans un espace aéré.

pour les animaux :

- ⇒ Respect des doses,
- ⇒ Respect des précautions d'emploi en fonction du stade de gestation,
- ⇒ Respect des délais d'attente.

pour l'environnement :

- ⇒ Traitement loin des cours d'eau



Le COPIL Wohlfahrtia (Comité de Pilotage) regroupe depuis fin 2016 les professionnels de l'élevage et de la santé animale des zones atteintes. Il est un organe décisionnel qui permet de donner les orientations techniques. Il pilote les essais, définit les protocoles de lutte collective et conduit la stratégie de communication.

Fiche élaborée par le COPIL Wohlfahrtia, piloté par la FRGDS Nouvelle-Aquitaine ; avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Crédit Agricole

